

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 29.07.2025 au 28.08.2025

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire	<u>STOEFLER Frédérique p.a. Bernard Nicod, Gare 26 - 1001 Lausanne</u>		
Demandeur	<u>BERNARD NICOD SA, M. Quentin Berger</u>		
Adresse	<u>Chamblandes 26 - 1009 Pully</u>	Parcelle N°	<u>1233</u>
Type de demande	☒ Abattage	☐ Elagage	☐ Taille ☐ Ecimage
Végétation concernée	☐ Arbre isolé	☐ Haie	☐ Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé	☐ Oui → N° (voir plan de classement des arbres) ☐ Non		
Essence(s)	<u>bouleau</u>		
Diamètre(s) du tronc	<u>60 cm</u>	Hauteur(s) :	<u>10m</u>
Etat sanitaire	<u>arbre totalement sec</u>		
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<u>arbre totalement sec</u> <u>arbre totalement sec</u> <u>arbre totalement sec</u> <u>arbre totalement sec</u> <u>arbre totalement sec</u> <u>arbre totalement sec</u>		

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom Frédérique Nom STOEFFLER
Adresse p.a. Bernard Nicod SA - Gare 26 - 1001 Lausanne
Téléphone 021 331 17 32
Adresse e-mail quentin.berger@bernard-nicod.ch

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom BERNARD NICOD SA Nom M. Quentin Berger
Adresse Av. de la Gare 26 - 1001 Lausanne
Téléphone 021 331 17 32
Adresse e-mail quentin.berger@bernard-nicod.ch

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'éclairage

Prénom _____ Nom _____
Société _____
Adresse _____
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1
Essence(s) Quercus cerris
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu sur même parcelle

☐ Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date Lausanne, le 16.07.2025

Signature Bernard Nicod SA

26, av. de la Gare Tél. 021 311 11 11

1001 LAUSANNE

Tél. +41 21 721 37 00 - due@pully.ch
www.pully.ch